

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Messieurs les membres du bureau,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette réunion dans les nouveaux locaux de la maison des sapeur-pompiers de Paris, vous l'aurez deviné, il est difficile de trouver des salles de réunion disponibles dans cette période, car nous avons tous les mêmes préoccupations de réunions à tenir avant la trêve des confiseurs ;

Je me réjouis d'un taux de participation en présentiel, comme l'on dit maintenant, important, ce qui va nous permettre des échanges directs, avec plus de fluidité ; je remercie également les participants en visio, comme nous le verrons dans quelques instants, cette participation pour être pleinement efficace nécessite d'être assortie de l'envoi d'un pouvoir.

Tout d'abord, je vais m'attacher à rappeler tous les travaux qui ont été menés depuis notre dernière réunion... car je sais les interrogations de certains membres qui n'ont pas souhaité s'intégrer aux commissions de travail et qui m'ont dit ne pas avoir de vision sur l'actualité du CNPC... j'en profite pour rappeler que nous sommes attentifs à actualiser régulièrement et constamment les données de notre site internet « le cnpc.fr » notamment dans la rubrique actualités , que je rends compte des grands évènements sur mon compte LinkedIn en votre nom et que nous avons fait diverses informations via notre compte Twitter et notre nouveau compte Facebook (France CNPC)

Je vous invite donc à consulter régulièrement ces sources d'informations.

- 1) Ce qui nous a occupé, notamment durant l'été , et nous a rendu d'une grande humilité face aux tâches administratives , a été de se mettre en règle avec la préfecture de région/préfecture de Paris puisqu'elle nous a fait savoir qu'il existait désormais une plateforme de partage pour l'île de France dédiée aux ARUP, point de dépose obligatoire de tous nos documents , courrier et mails n'étant pas pris en compte... tout cela s'est réglé au prix d'une belle mobilisation de notre secrétaire et notre secrétaire général adjointet nous sommes en règle .

Nous avons voté lors de notre assemblée générale extraordinaire les nouveaux statuts à l'unanimité, malheureusement, après leur transmission à la DLPAJ, il nous a été objecté que la loi d'urgence santé étant arrivée à terme, la dérogation permettant le vote en visioconférence dans toutes sortes d'instances tombait... en conséquence, tous les votes effectués en visio ont été considérés comme invalides et la majorité qualifiée des 2/3 n'était pas réunie.

Nous avons donc souhaité reprendre la procédure ab initio, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons à nouveau de vous prononcer sur le texte de ces statuts mis en conformité, afin de pouvoir les présenter lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire à organiser dans le premier trimestre 2023.

- 2) Concernant maintenant les activités du CNPC, je voulais témoigner d'un renforcement notable de la visibilité du Conseil national, en effet :

Nous avons été consultés, et associés avec toutes les associations agréées, par le Député Yannick Chenevard, au lancement de ses travaux de rédaction d'une proposition de loi en faveur du bénévolat de sécurité civile ; à cette occasion, j'ai pu remettre une contribution faisant la synthèse de vos attentes.

Nous avons été consultés peu de temps après par la Commission des lois, dans le cadre du rapport qu'elle avait à remettre sur la loi de finances 2023.

Le Conseil National a participé au salon Préventica, à Lyon, en ayant organisé un petit stand ; cela a été l'occasion de présenter le guide de sauvegarde des populations élaboré au profit des maires.

Après cet essai transformé, nous avons pu, grâce à l'entremise de Marika Roman, adjointe au maire d'Antibes, en charge de la protection civile, faire labelliser ce guide par la président Lisnard de l'Association des maires de France et avons été invités à la présenter lors d'une table ronde organisée durant le congrès des maires de France. A l'issue, les échanges que nous avons eus avec Joël Prieur et le Président de la commission « Prévention des Risques de l'AMF » nous laissent à penser que nous allons renforcer nos échanges et notre partenariat, d'autres invitations doivent suivre.

Parallèlement, la première promotion d'étudiants inscrits à notre D.U. permettant une reconnaissance des acquis de l'expérience ont rejoint les bancs de l'université.

La question de la préparation aux Jeux Olympiques, naturellement, a été très prégnante depuis la rentrée. Nous avons décidé de créer au sein de la première commission une sous-commission dédiée.

Je n'insiste pas plus, ces sujets seront développés par la suite.

En ce qui concerne notre fonctionnement interne, sept administrateurs sont soumis à la réélection, conformément aux statuts encore en vigueur, mais le poste de M. Bidault de l'Isle (FNPC, partie) est à réattribuer, et le poste de l'AFTIM, occupé par M. Pleyne Jean-Louis, atteint par la limite d'âge dans son association, ne peut donc se représenter. J'en profite pour saluer son engagement, sa disponibilité constante et son attention vis-à-vis de tous les dossiers du CNPV durant de longues années.

Par ailleurs, plusieurs changements nominatifs seront à prendre en compte lors de notre assemblée générale : le départ de Mme Le Doussal, représentant l'Ordre de Malte que je tiens à saluer tout particulièrement, et les changements intervenus à la tête du Gorssa : c'est maintenant le médecin chef Bousiquier qui le préside, il sera représenté par le médecin Fogelman..

Enfin, deux postes étaient vacants au Conseil d'Administration depuis une année au moins : celui de Michel Georget reparti en province, et celui de la FNPC : nous avons reçu deux lettres de candidature : celle de l'ANPS, présidée par Jérémy Lavergne, et celle de la SNSM, présidée par l'amiral de Oliveira : ces deux candidatures seront à présenter lors de la prochaine assemblée générale, avec notre avis favorable, je pense.

Je vous rappellerai lors de la conclusion du CA, les travaux qui vont nous occuper dans les prochains mois.

Je veux laisser maintenant un ordre du jour assez complet se dérouler pour nous permettre de partager ensemble un déjeuner amical à l'issue de ces échanges.